



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL

Séance du 7 décembre 2022

Présidence : Monsieur Olivier Chabanel, Président

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- **vu** le préavis municipal n° 12/22 « Demande de crédit de CHF 1'250'000.00 pour le réaménagement du chemin du Russel comprenant les travaux de réaménagement de chaussée/trottoirs et renouvellements ponctuels des collecteurs publics EC/EU » ;
- **vu** le rapport de la commission chargée de son étude ;
- **considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

Décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement de la chaussée, de l'éclairage public ainsi que des collecteurs publics EC/EU au chemin du Russel ;
- d'approuver la proposition de réponse à l'opposition formulée à l'endroit du projet soumis à enquête publique ;
- d'accorder un crédit de CHF 860'000.00 pour réaliser les travaux d'aménagement de la chaussée et de l'éclairage public;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par l'emprunt.

Cette décision a valeur d'autorisation d'emprunter conformément à l'art 4 chiffre 7 de la loi sur les communes (LC).

- d'amortir l'investissement net de CHF 860'000.00 sur une durée de 40 ans, à raison d'environ CHF 21'500.00 par année, la première fois sur l'exercice suivant l'achèvement des travaux ;
- d'accorder un crédit de CHF 390'000.00 pour réaliser les travaux de renouvellement ponctuel des collecteurs EC/EU;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par l'emprunt.

Cette décision a valeur d'autorisation d'emprunter conformément à l'art. 4 chiffre 7 de la loi sur les communes (LC).

- d'amortir l'investissement net de CHF 390'000.00 sur une durée de 60 ans, à raison d'environ CHF 6'500.00 TTC par année, la première fois sur l'exercice suivant l'achèvement des travaux, par le débit du centre de coût 46 « Réseaux d'égouts et d'épuration » qui est un domaine autofinancé (nouvelle dénomination MCH2 « 72 Traitement des eaux usées »).

Le fonds de réserve « Epuration des eaux », dont le solde se montait au 31 décembre 2021 à CHF 14'234'305.46, sera indirectement impacté par cette opération.

Pour extrait conforme, l'attestent :

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL

M. Olivier Chabanel

Président

Mme Stéphanie Navega

Secrétaire

